

**COMPTE – RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 29 janvier 2021**

Présents : LEGRAND Jean-Luc **maire**,
GRILLE Edith, SERGEANT Séverine et CURLY Jean-René **adjoints**,
COULON Jean-François, DODET Marcel, FACON David, FACON Lucie, FUMEY-HUMBERT Anne-
Marie, MORLA Cédric, POUTHIER Philippe et RODRIGUEZ Eliane **conseillers municipaux**

Excusés : MEURIOT Guy donne pouvoir à LEGRAND Jean-Luc
EICH Cédric donne pouvoir à SERGEANT Séverine
MOUQUOD Maxime donne pouvoir à POUTHIER Philippe (arrivée à 20H35)

❖ **Forêt communale**

Après consultation avec l'ONF, le conseil vote la révision de l'aménagement de la forêt communale 2021 /2040 à l'unanimité.

La révision concerne la régénération, la plantation, les coupes de bois et le cloisonnement. La forêt communale de Villette se régénère naturellement dans beaucoup de parcelles, ce qui représente une économie pour la commune. Une plantation est prévue dans la parcelle 28, des travaux de cloisonnement ont été effectués dans la parcelle 5 et un marquage est prévu le 25/02.

❖ **Salle polyvalente**

Le conseil vote à l'unanimité l'ouverture du marché public pour la réfection de la salle polyvalente. MAPA : marché public à procédure adaptée.

Une expertise est en cours concernant la présence ou non d'amiante dans le bâtiment, nous attendons les résultats.

La commune concerte à ce sujet, deux organismes bancaires, de manière à obtenir le meilleur taux d'emprunt.

❖ **Voirie**

Suite à de nouvelles constructions, il a été attribué de nouveaux numéros de voirie dans la Grande Rue. La propriété LEMKAK portera le numéro 1C, les propriétés MERGEY porteront les numéros 31C et 31D. Le conseil vote pour à l'unanimité.

Il a été également demandé à la SOGEPRIM de définir une numérotation plus lisible au sein de la copropriété du château.

❖ **Encaissement**

Un chèque de 485.80 € a été encaissé, correspondant aux fermages 2018 (159.88 €), 2019 (162.52 €) et 2020 (163.40 €) de M. MOUQUOD Jérémie résidant à VAUDREY.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

❖ **Vidéo protection**

La commune pourra solliciter plusieurs subventions pour ce projet : la DETR Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (Etat) et le FIPDR Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.

❖ **Ecole**

Tout se passe bien dans notre RPI qui compte à ce jour 102 élèves.

Une question est cependant soulevée : les élèves de Crissey n'ont pas d'accompagnateur/trice dans le bus lors de leur trajet jusqu'à Villette. Un débat est ouvert afin de trouver une solution.

Le périscolaire est bien fréquenté avec en moyenne de 10 à 17 élèves le matin, de 40 à 51 le midi et de 20 à 33 le soir. Deux services sont mis en place le midi.

Des remerciements sont adressés à la mairie pour les livres distribués aux élèves du RPI, à l'occasion des fêtes de Noël.

Pour l'instant, la classe découverte prévue du 3 au 7 mai 2021 à Lamoura pour la classe de CM de Goux, est maintenue car il n'y a pas de brassage d'enfants.

Il en est de même pour la sortie en vélo de Villette à Ounans avec nuitée au camping (suivant annonces ministérielles).

❖ **Route de CHOISEY**

Les travaux ont commencé.


Il était prévu d'installer deux coussins berlinois d'un côté et de l'autre du pont.

Monsieur le maire a été sensibilisé par un reportage qui mettait en lumière la dangerosité de ces éléments, constitués de caoutchouc glissant en cas de pluie, et qui se détériore rapidement. Par ailleurs, la responsabilité du maire est engagée en cas d'accident (deux roues notamment).

De ce fait, le maire s'est opposé à ce type de ralentisseurs, et a demandé leur confection en enrobé. Un devis a été demandé en ce sens à l'entreprise Bonnefoy. Celui-ci semble élevé et une seconde entreprise a été sollicitée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H26.

Le Maire



Jean-Luc LEGRAND